

Réunion du 19 avril 2011

Présents : R. APARIS, R. COTES, G. PALISSE, Ph. DARBELET, M. BARDOC, J-M. BOYER, P. DELFAU, M. GHILARDI, D. LAUGIER, B. PERRIER, M. NUTILE, J. PIRE, M. TAVERA
Absents excusés : B. CLEMENT

: - : - : - : - : - : - : - : - : -

Monsieur le Maire ouvre la séance et soumet l'ordre du jour à l'approbation de l'assemblée. Adopté à l'unanimité. Le compte rendu de la réunion du 9 février est approuvé à l'unanimité.

Préemption jardin Berruyer : Monsieur le Maire expose au conseil que la parcelle de terrain sise lieu dit St Vincent, cadastrée Section D N° 711, pour 259 m² est à vendre au prix de dix-huit mille euros. En raison de la situation de ce terrain et de l'intérêt qu'il présente, en vue d'un futur aménagement de la place du Portalet, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de faire valoir le Droit de Préemption de la Commune et donne délégation à Monsieur le Maire pour signer l'acte notarié.

Tarif location emplacement communal : Le Conseil Municipal fixe à **250 €uros** pour la saison (Pâques à septembre 2011) la location d'un emplacement pour le Bureau des Moniteurs du gardon (sur le parking de carrière sourde) et pour Monsieur SCHULTZ sollicite un emplacement pour le stationnement d'une calèche et d'un cheval afin de proposer des promenades sur la Commune, (sur le terrain situé en bas du Grès). Une convention sera établie pour l'occupation de chaque emplacement.

Ajustement tarifs foyer : Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du 20 octobre 2009 fixant les tarifs pour la location du foyer André Clément. Etant donné les demandes reçues en mairie, il propose de compléter cette délibération par un tarif pour une location à la journée, en semaine, pour des réunions ou des séminaires. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe à :

- **50 €uros** la location pour **une demi-journée** (hors week-ends et jours fériés) de 8 heures 30 à 12 heures 30 ou de 13 heures à 17 heures.
- **100 €uros** la location pour **une journée** (hors week-ends et jours fériés) de 8 heures 30 à 17 heures.

Compte rendu dossier aménagement quartier Arvignans : Monsieur le Maire expose au conseil municipal l'évolution du projet de PUP et donne lecture de la convention type établie, dont il a été tiré, une convention adaptée à chacun des propriétaires concernés, propriétaire de biens situés dans le périmètre. Le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer, avec chacun des propriétaires concernés, la convention de PUP intéressant les terrains, après que la présente délibération soit devenue exécutoire.

Comptes de Gestion & Comptes Administratifs 2010

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les Compte de Gestion 2010 transmis par le Receveur Municipal :

• **Budget Général :**

	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	942 423,08 €	809 032,16 €	1 751 455,24 €
Dépenses	902 905,65 €	773 792,94 €	1 676 698,59 €
Excédent	39 517, 43 €	35 239,22 €	74 756,65 €

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (2009)	Résultat de l'exercice 2010	Résultat de clôture 2010
Investissement	64 688,26 €	39 517,43 €	104 205,69 €
Fonctionnement	100 605,31 €	35 239,22 €	135 844,53 €
Total	165 293,57 €	74 756,65 €	240 050,22 €

- **Budget de l'eau et de l'assainissement :**

	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	42 105,00 €	244 518,89 €	286 623,89 €
Dépenses	123 189,86 €	146 885,54 €	270 075,40 €
Excédent		97 633,35 €	16 548,49 €
Déficit	81 084,86 €		

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (2009)	Résultat de l'exercice 2010	Résultat de clôture 2010
Investissement	31 472,02 €	- 81 084,86 €	- 49 612,84 €
Fonctionnement	- 4 870,07 €	97 633,35 €	92 763,28 €
Total	26 601,95 €	16 548,49 €	43 150,44 €

- **Budget du Lotissement Campchestève**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (2009)	Résultat de clôture 2010
Investissement	- 1 145 268,31 €	- 1 145 268,31 €
Fonctionnement	1 010 418,60 €	1 010 418,60 €
Total	- 134 849,71 €	- 134 849,71 €

Comptes Administratifs 2010 : Les Comptes Administratifs 2010, établis par le Maire, Adjoint sont identiques aux Comptes de Gestion.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve les Comptes de Gestion et les Comptes Administratifs pour l'exercice 2010, pour le budget général, pour le budget de l'eau et de l'assainissement et pour le budget du lotissement Campchestève.

☑ Budgets 2011

- **Budget Général :** Monsieur le Maire présente au conseil municipal un projet de budget pour l'exercice 2011, qui s'équilibre à la somme globale de **1 589 604 €** ainsi répartie :

Section de Fonctionnement	Propositions	Résultat reporté	Total Section
Dépenses	829 004,00 €		829 004,00 €
Recettes	693 160,00 €	135 844,00 €	829 004,00 €

Section d'investissement	Propositions	Résultat reporté	Total Section
Dépenses	760 600,00 €		760 600,00 €
Recettes	656 395,00 €	104 205,00 €	760 600,00 €

Adopté à l'unanimité

- **Budget de l'eau et de l'assainissement :** Le budget pour l'exercice 2011 s'équilibre à la somme globale de **425 478 €** ainsi répartie :

Section de Fonctionnement	Propositions	Résultat reporté	Total Section
Dépenses	296 850,00 €		296 850,00 €
Recettes	253 700,00 €	43 150,00 €	296 850,00 €

Section d'investissement	Propositions	Résultat reporté	Total Section
Dépenses	128 628,00 €		128 628,00 €
Recettes	128 628,00 €		128 628,00 €

Adopté à l'unanimité

- **Budget du Lotissement Campchestève :** Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que des travaux de viabilisation vont être nécessaires pour viabiliser les parcelles restantes sur le lotissement afin de les diviser pour mettre en vente des lots plus petits (entre 500 et 700 m²). Il présente au conseil municipal un projet de budget pour l'exercice 2011 pour le lotissement Campchestève, qui s'équilibre à la somme globale de **2 855 686.91 Euros** ainsi répartie :

Section de Fonctionnement	Propositions	Résultat reporté	Total Section
Dépenses	1 535 418,60 €		1 535 418,60 €
Recettes	525 000,00€	1 010 418,60 €	1 535 418,60€

Section d'investissement	Propositions	Résultat reporté	Total Section
Dépenses	175 000 €	1 145 268,31 €	1 320 268,31 €
Recettes	1 320 268,31 €		1 320 268,31 €

Adopté à l'unanimité

Questions diverses :

- **Devis pour la reproduction du buste découvert à l'Ermitage :** Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'un buste daté du XV^{ème} siècle a été découvert sur le site de l'Ermitage en juillet 2010, par Madame Bonnet, agent du chantier d'insertion du syndicat Mixte des gorges du gardon, qui souhaiterait, en tant qu'inventrice, avoir une copie de sa découverte. Monsieur le Maire propose plusieurs devis pour la réalisation de cette copie. Le conseil municipal opte pour le devis d'un montant de 500 Euros, pour une reproduction en terre cuite patinée.
- **Exposition de peintures :** Monsieur le maire informe les conseillers municipaux qu'ils sont invités au vernissage de l'exposition de peinture organisé par l'Office de la Culture et du tourisme de Collias, qui aura lieu le jeudi 21 avril à partir de 19 heures. L'exposition sera ouverte du 22 au 25 avril de 10 heures à 19 heures.

La séance est levée à 20 heures 30